

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL SYNDICAL DU PAYS DE MONTBENOIT
LE LUNDI 11 JUIN 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 11 juin à vingt heures, le Conseil Syndical du Pays de Montbenoît, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles MAGNIN-FEYSOT, Président.

Secrétaire de séance : BARTHOD-MICHEL Claude

Nombre de membres : 10

Présents : 9

Excusés : Nathalie VERNET

Gilles MAGNIN-FEYSOT, Gérard CHEVENEMENT, Gilbert DORNIER, Emeric GUINCHARD, Jacques DE GRIBALDY, Claude BARTHOD-MICHEL, Adrien PELLEGRINI, Jean-Charles MARGUET, Claude POURCHET.

Date de la convocation : 04/06/2018

ORDRE DU JOUR :

1. Validation de l'entreprise et du devis pour l'Aire de Jeux de l'Ecole
2. Etude de la demande de l'Ecole pour l'embauche d'une 3^{ème} ATSEM
3. Renégociation du Contrat d'Assurance GROUPAMA
4. Questions Diverses

1. Validation de l'entreprise et du devis pour les travaux de l'Aire de Jeux de l'Ecole

Après présentation des devis reçus de l'entreprise KOMPAN et de l'entreprise AJ3M, c'est la 2^{ème} proposition d'AJ3M à 11188€ HT – 13425,89€ TTC qui est retenue. Un ensemble de structure complet. Le Conseil Syndical adopte ce devis à l'unanimité. Le Conseil Syndical attend d'entendre les demandes précises du Conseil d'Ecole qui a lieu le mardi 12 juin. Il convient d'étudier les possibilités des contrats aidés « Parcours Emploi Compétences » qui sont en cours de programmation au niveau de l'Etat.

2. Etude de la demande de l'Ecole pour l'embauche d'une 3^{ème} ATSEM

Suite à une légère hausse des effectifs en maternelle, l'Ecole demande l'embauche d'une 3^{ème} ATSEM.

Après en avoir délibéré, les contrats possibles et le budget du Syndicat ne permettent pas l'embauche d'une 3^{ème} ATSEM.

3. Renégociation du Contrat Assurance de Groupama

Le contrat d'assurance a été renégocié. L'ancien datait de 2015 pour un montant de 9222.78€, le nouveau est proposé pour un montant de 8749€, soit une économie de 473.78€ à garantie égale.

4. Questions diverses

• Réseau Internet dans l'Ecole : un devis a été fait par Info-Réseaux Services pour résoudre le pb d'accès à Internet dans l'Ecole. Le devis est de 1670€HT. La moitié du devis sera pris en charge par l'Ecole.

- Les 40 ans de Téléaugeais auront lieu en septembre dans la salle Gabrielle Pourchet. Nous avons reçu un mail d'invitation de M. Garring. Lors de la réunion d'organisation de cet événement qui aura lieu le 29/06/2018, nous aurons plus d'informations sur le déroulé de cette manifestation.

- Chauffage de l'Eglise : Adrien Pellegrini s'étonne que M. Alain RIVES soit dans la boucle des différents échanges qu'il y a eu à propos de ce dossier. Dans ces échanges, M. RIVES a été mandaté par l'abbé Franck RUFFIOT pour faire le lien localement. M. Pellegrini a pu avoir un premier devis par l'entreprise Goullioud, un devis d'étude thermique d'environ 4000€. Cette étude thermique serait financée par le père Courbaud qui était présent lors de la visite. Le Conseil Syndical délibère et accepte à l'unanimité la proposition du père Courbaud. Il convient maintenant de récupérer le devis et de le faire signer au père Courbaud. Claude Pourchet s'engage à aller le voir.

- Concernant le parking du Syndicat du Pays de Montbenoît : pour rappel comme il avait été convenu lors des Assemblées Syndicales précédentes, sur proposition du maire de La Longeville, chaque commune devait délibérer pour céder gratuitement sa part de parcelle à la commune de Montbenoît qui s'engage à réaliser et financer la totalité des travaux qui se montent à 185 000€ TTC. A ce jour seules 3 communes ont délibéré dans ce sens : Montflovin, Hauterive-la-Fresse et Montbenoît. Ces délibérations conditionnent la demande de DETR pour la commune de Montbenoît. Lors du Conseil Syndical précédent le maire de Montbenoît a proposé d'intervenir lors du prochain Conseil Municipal de La Longeville pour présenter le projet. Lors du Conseil Syndical de mai, le maire de La Longeville n'y voyait pas d'inconvénients mais ce jour, cette proposition est finalement rejetée. Gérard Chevènement, adjoint au Conseil de La Longeville, propose à la commune de Montbenoît d'acheter à chaque commune sa part de parcelle. Le prix total du terrain serait de 48000€, ce qui fait monter le coût du projet pour la commune de Montbenoît à plus de 233 000€ pour un projet qui a été pensé pour l'utilité des 5 villages et des touristes de l'Abbaye. Le maire de Montbenoît rejette cette proposition de vente.